



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération du 19 janvier 2024 du Conseil académique restreint aux professeurs des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu la délibération du Conseil académique restreint aux professeurs des universités en date du 14 février 2024 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 09 PR 0091
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 19 janvier 2024 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2024 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 09 PR 0091
N° galaxie : 4430
Composante : UFR Lettres et Arts
Laboratoire : Textes et cultures

Est composé comme suit :

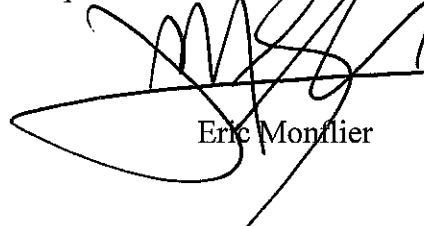
Président du comité : Martine Lavaud

Vice-Président du comité de sélection : Evelyne Thoizet

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
Membres internes	Mme	BESSION Anne	PR	Université d'Artois	Oui	10
	Mme	LAVAUD Martine	PR	Université d'Artois	Oui	09
	Mme	THOIZET Evelyne	PR	Université d'Artois	Oui	09
	Mme	WEBER Anne-Gaëlle	PR	Université d'Artois	Oui	10
Membres externes	M.	FRITZ Jean-Marie	PR	Université de Bourgogne	Oui	09
	M.	HAUGEARD Philippe	PR	Université d'Orléans	Oui	09
	M.	MENEGALDO Silvere	PR	Université de Tours	Oui	09
	M.	VALENTINI Andréa	PR	Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle	Oui	07

Fait à ARRAS, le 14 février 2024

Le président du conseil académique restreint aux professeurs des universités



Eric Monflier

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr